

la vie du Parc Buhez ar Park

Journal d'information du Parc naturel régional d'Armorique

BRETAGNE

TOUT
commence
en FINISTÈRE

juin 2014

N°15

> Les paysages

Notre richesse, notre responsabilité



PARTAGEONS

L'ESPRIT

NATURE



Parc
naturel
régional
d'Armorique
Park an Arvorig



N°15
juin
2014

la vie du parc

Nouveau Comité syndical et nouveau Directeur

Vous avez été appelé aux urnes les 23 et 30 mars derniers pour élire vos élus municipaux. Dans chacun des 44 nouveaux conseils municipaux des communes du Parc, un délégué a été désigné pour siéger dans les instances du Parc. Les communautés de communes et villes-portes ont fait de même.

Nous avons rencontré l'ensemble des délégués en réunion de secteurs afin d'expliquer le rôle de délégué, être porte-parole de sa commune, « ambassadeur » du Parc sur cette commune et pour son secteur.

Un premier Comité syndical s'est réuni le 6 juin pour élire les membres du Bureau syndical, qui ont eux-mêmes élu le Président et les Vice-Présidents du Parc d'Armorique*.

Du changement il y en a eu également au niveau de la direction Parc car nous avons accueilli le 3 mars Jean-Jacques Barreau, qui assure désormais la fonction de Directeur. Celui-ci a rencontré l'ensemble des élus du Parc, le personnel et poursuit ses rencontres institutionnelles avec le Préfet, les Maires, les Présidents des grandes collectivités et EPCI et services de l'Etat.

Je leur souhaite la bienvenue et fais le vœu que notre collaboration soit fructueuse pour notre territoire.



Le nouveau Directeur souhaite assister les élus du Parc, ceux des grandes collectivités ainsi que ceux des municipalités dans une nouvelle dynamique de projets, opérationnelle et novatrice, en droite ligne de la Charte, le projet de territoire.

Ur c'huzul sindikadel nevez hag ur renez nevez

Galvet oc'h bet evit votiñ d'an 23 ha 30 a viz Meurzh tremenet evit dibab an dilennidi ti-kêr. E pep kuzul ti-kêr nevez war ar 44 kumun eo bet dibabet un dileuriad evit kemer perzh e emvodoù labour ar Park. Ar c'humuniezhoù-kumunioù ha kumunioù-dor o deus dibabet o dileuridi ivez.

Kejet hon eus gant an holl dileuridi e-pad emvodoù labour dre gornioù-bro evit displegañ dezho o labour a zo bezañ mouezh aotreet ar gumun ha "kannadour" ar Park war o c'humun hag o c'horn-bro.

Ur c'huzul sindikadel kentañ a zo bet bodet d'ar 6 a Vezheven evit dibab izili ar burev sindikadel o deus int-i votet evit dibab prezidant ha besprezidanted Park Arvorig.*

Ur c'hemm a zo bet ivez e-keñver renerezh ar Park peogwir eo bet degemeret d'an 3 a viz Meurzh, Jean-Jacques Barreau ar rener nevez. Ar rener en deus kejet gant dilennidi ar Park, ar skipailh implijidi hag e kendalc'h da welet an dud a-berzh ar stad, ar prefed ha servijoù ar stad, ar vaered, prezidanted ar strollegezhioù vras hag an diazezadurioù publik a genlabour etrekumunel.

Degemer mat a souetan d'an holl ha fiziañs 'm eus e vo frouezhus ar c'henlabour etrezomp evit hon tiriad.

Daniel Créoff

Président du Parc naturel régional d'Armorique

Prezidant Park naturel rannvro Arvorig

3

4

5

6

Dossier :

Les paysages :
notre richesse,
notre responsabilité

7

Jeunes par nature :

Emaomp holl
oberourien hon
dremmvioloù

8

9

Actualités :

- Une fédération pour les races bretonnes
- Coopération internationale
- La Marque Parc
- Natura 2000 en Rade de Brest

10

L'agenda du Parc

11

**Idées de sorties
Panier gourmand**

Nos partenaires :



La vie du Parc - Buhez ar Park

Journal d'information du Parc naturel régional d'Armorique - juin 2014 - n° ISSN : 1161-2495

Directeur de la publication : Daniel Créoff

Directeur délégué : Jean-Jacques Barreau

Comité de rédaction : Jean-Jacques Barreau, Eric Berthou, Jérémie Bourdoulous, Katell Guillou, Kevin Guimard, Camille Lagarde, Thibaut Thierry - avec la participation de l'équipe du PNR d'Armorique

Rédaction : Hélène Berre « Au Fil des Mots », Katell Guillou - PNRA

Conception graphique : Dynamo+
Impression : Sofag - Tiré à 50 000 exemplaires sur papier certifié PEFC

Crédits photos : Couverture : LV-PNRA © - p. 2 : EB-PNRA - p. 3 à 6 : LV-PNRA - p. 7 : Écoles de Pont-de-Buis-lès-Quimerch, Guerlesquin... - p. 8 et 9 : Bergerie du Squiriou, TT-PNRA, SG-PNRA, AL-PNRA - p. 10 : KG-PNRA, JB-PNRA, CP-PNRA - p. 11 : À l'ouest roulottes, Kig Salaün - p. 12 : SB-PNRA

Parc naturel régional d'Armorique

15 place aux Foires - BP27 - 29 590 Le Faou
02 98 81 90 08 - www.pnr-armorique.fr
Prochaine édition : janvier 2015

* au moment où ce numéro du journal du parc est imprimé, cette élection n'a pas encore eu lieu.

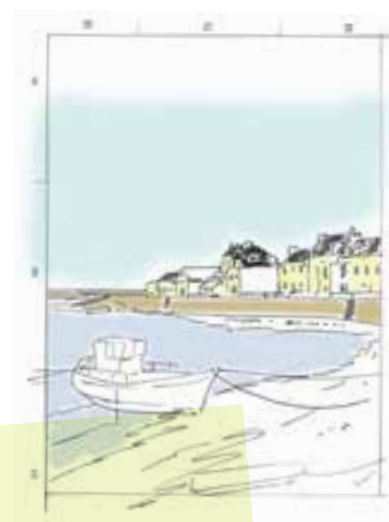
* ar gazetenn a zo bet embannet arak ar votadeg.

Les paysages

Notre richesse, notre responsabilité



Les paysages font partie de notre cadre de vie. Ils ne sont pas seulement emblématiques, façon carte postale. Ils sont aussi ordinaires, quotidiens. Le territoire du Parc d'Armorique est riche de nombreux paysages, aux caractéristiques et dynamiques affirmées. Et en constante évolution : même si certains nous semblent là de toute éternité, les paysages évoluent au fil des décennies. La nature, mais aussi et surtout l'homme agissent sur eux. Ils témoignent des évolutions de la société, reflètent des choix. Cette responsabilité s'exerce à tous les niveaux : collectivités, responsables économiques, agriculteurs, habitants... Nous sommes tous acteurs du paysage ! C'est ce que met en valeur la charte du paysage et de l'architecture que le Parc va éditer prochainement.





Les paysages constituent l'identité du territoire du Parc et l'enjeu aujourd'hui est d'en maîtriser les évolutions. Leur importance est telle que la Charte générale du Parc (2009-2021) s'intitule « Pour des paysages d'Armorique choisis ». En effet, un paysage dit « tout » : il raconte l'histoire géologique et hydrologique d'un lieu, il abrite différents milieux naturels, terrestres, littoraux et maritimes. Plusieurs paysages du Parc sont remarquables et reconnus au niveau européen. On lit sur un paysage la succession des activités humaines et, on le sait, le Parc est habité

de longue date. Façonnés par l'agriculture tout d'abord, puis davantage par l'urbanisation, les paysages se sont métamorphosés en raison des mutations sociales, des changements d'us et coutumes, du développement économique, de l'attractivité touristique. Aujourd'hui, le Parc souhaite collectivement maîtriser les transformations insidieuses ou rapides des paysages, qui conduisent parfois à leur banalisation et à la perte d'une partie de leur spécificité.

Neuf unités paysagères

Quelles sont les spécificités des paysages du Parc ? Elles sont regroupées au sein d'unités paysagères, qu'il a tout d'abord fallu identifier. Cela a été une des premières missions dans le cadre de la charte du paysage et de l'architecture. Cette charte sera bientôt mise à la disposition des communes. Élaborée entre 2011 et 2014, elle s'inscrit dans l'une des orientations majeures du Parc, intitulée « construire et diffuser une culture commune du paysage ».

La charte est un outil pour comprendre les paysages, une aide à la décision pour les acteurs du territoire, un support de communication et d'échange. Elle est le fruit d'un travail de large concertation. Ainsi par exemple quatre ateliers paysage, en 2012 et 2013, ont réuni techniciens, élus, responsables économiques, experts et membres d'associations, pour réfléchir à des secteurs à urbaniser, des orientations d'aménagements, ou encore des itinéraires de découverte, etc. (lire ci-contre l'interview de Roger Mellouët). On repère neuf unités paysagères sur le territoire du Parc : les îles, la presqu'île de Crozon, les estuaires de la rade de Brest, le Menez Hom, la vallée de l'Aulne, le bassin de Châteaulin, les monts d'Arrée, les marches d'Arrée et le Trégor

Pour une vue d'ensemble : l'exposition itinérante

Une belle exposition « Paysages vivants » est à la disposition des différentes communes du Parc. À la fois ludique et pédagogique, avec différents niveaux de lecture, elle montre au grand public la multiplicité et la richesse des paysages du Parc, le rôle de tous. Un paysage n'est pas qu'un héritage, pour preuve : l'exposition nous invite, à l'aide de manettes, à construire celui dont nous rêvons... et même à écouter des paysages-terroirs.

L'exposition
« Paysages vivants »





Les paysages font partie de notre cadre de vie

morlaisien. Quelle diversité, sur un territoire restreint ! Elles sont joliment présentées dans une exposition itinérante (encadré ci-contre).

Toutes les actions individuelles ont un impact

Ici un riche patrimoine religieux est au cœur de l'activité touristique, là un bocage régulier s'étend à perte de vue, en bord de mer on hésite entre fascination et émerveillement, ailleurs on traverse un bourg coquet... Des mutations s'opèrent. Certains paysages agricoles changent rapidement, les cultures et surfaces se modifient, alors que par ailleurs des friches progressent. Des communes connaissent un dynamisme immobilier, quand d'autres se vident. La charte du paysage et de l'architecture vise à ce que tous, à notre niveau de responsabilité, nous soyons des acteurs. Elle concerne tout le monde, pas uniquement les élus ! Oui, un simple citoyen, parfois sans s'en rendre compte, agit sur les paysages. Une maison par ci, un abri de jardin ou une haie par là... Tout cela a un impact : la somme des actions individuelles, petit à petit, modifie les paysages. Pas question pourtant d'être passéiste ni de vouloir figer les choses !

Équilibre et modernité

Comment, quand on est un particulier, tout en respectant le patrimoine du Parc, faire valoir une architecture contemporaine de qualité ? Que ce soit dans le cadre d'une construction ou d'une réhabilitation, les particuliers peuvent se faire aider : un guide édité en 2013 est à leur disposition. Ceux qui ont terminé des travaux de réhabilitation d'ampleur peuvent les faire-valoir en participant à un concours. Même les enfants des

Les enfants s'engagent aussi

Les enfants sont les acteurs des paysages de demain ! Le Parc les a sollicités dans le cadre d'un appel à projets en direction des écoles. Ce partenariat avec l'Éducation Nationale a permis à 161 élèves de quatre établissements de s'investir dans des projets très concrets. Ainsi les CE1 et CE2 du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Brennilis, Loqueffret et La Feuillée se sont intéressés en particulier au bocage. L'ensemble de l'école Lucie Aubrac de Pont-de-Buis lès Quimerc'h a planché sur le bassin-versant. Les CM1 de l'école Diwan de Commana se sont centrés sur la lecture des paysages de la commune. Et du CE2 au CM2, à Saint-Joseph à Guerlesquin, on a opté pour les paysages en photographies noir et blanc. Leurs réalisations, très diverses, sont de qualité : vidéo, livret, exposition et présentation numérique de photos et dessins, reconstitution plastique d'un paysage. Elles témoignent d'un regard sensible sur leur environnement et d'une prise de conscience de la responsabilité de l'homme dans la préservation des paysages.

Roger Mellouët,

vice-président du Parc naturel régional d'Armorique, vice-président du Conseil général du Finistère



■ Pourquoi le Parc d'Armorique a-t-il réalisé une charte du paysage et de l'architecture ?

Il est de notre devoir de donner des outils et des méthodes professionnelles aux collectivités et décideurs économiques pour maîtriser les évolutions futures des paysages. L'expertise du Parc, acteur de terrain par excellence, leur apporte grâce à la charte une réflexion globale, à mener très en amont, par exemple de la rédaction des Plans locaux d'urbanisme et de leurs projets d'aménagement (bâtiments, routes, agriculture...). La collaboration avec la Direction départementale des territoires et de la mer et le Service départemental de l'architecture et du patrimoine est essentielle.

■ Que trouve-t-on dans la charte ?

Dans une première partie, elle fait le point sur les paysages du Parc, ce qui les caractérise et comment ils ont évolué des précédentes décennies, et en tire les conséquences, positives ou négatives. La deuxième partie précise les enjeux d'aujourd'hui, en termes de paysages agricoles fonctionnels et durables, de paysages boisés maîtrisés, de paysages littoraux préservés et attractifs, de paysages bâtis maîtrisés et de qualité, de paysages d'Armorique connus et reconnus par les différents acteurs. La charte contient une boîte à outils, constituée de fiches donnant des méthodes et des outils pour engager des actions. Elle est mise en œuvre également à travers des missions de conseil, de sensibilisation...

■ Concrètement, comment utiliser la charte ?

Une soixantaine de fiches actions seront rédigées et une quinzaine est en cours de diffusion. Très concrètes, elles proposent une méthode pour les différents points à prendre en compte dans les cahiers des charges ou les appels à projets. Ainsi, une fiche peut apporter des éléments de réponse aux questions : où positionner une zone de terrains constructibles, sur quels critères s'appuyer ? comment réaliser un nouveau quartier de qualité et où le positionner ? Les élus veulent par exemple des lotissements bien intégrés, qui ne répètent pas pour autant les architectures anciennes, des bourgs harmonieux qui prennent en compte les exigences du développement durable : la charte les aide à se déterminer.

écoles sont appelés à prendre conscience de l'importance des paysages environnants et de leurs variations, également à travers un appel à projet (voir les encadrés).

Au cœur de tout projet d'aménagement, il faut viser un équilibre entre urbain et rural, une maîtrise foncière, une qualité des interventions sur l'espace et de l'architecture. La planification ou encore l'implication des habitants sont essentiels sur des réalisations d'envergure. Sur des secteurs plus sensibles, situés à l'intérieur des périmètres de protection des Bâtiments de France, un architecte pourra apporter son éclairage (lire l'interview de Pierre Alexandre).

Le Parc joue un rôle de plus en plus important de conseil en urbanisme, architecture et paysage, en amont des projets des communes et communautés de communes : réflexion stratégique, appui méthodologique, expertise et compétences techniques, etc. La charte est un outil supplémentaire d'aide à la décision.



À consulter avant tout projet de construction ou réhabilitation de logement : le guide « Habiter ». Il fourmille d'idées et de conseils pratiques, sur 84 pages. Il est disponible gratuitement dans les mairies et téléchargeable sur le site www.pnr-armorique.fr

Vous avez réhabilité un bâtiment ? Participez au concours !



Valoriser et soutenir les travaux exemplaires de réhabilitation des bâtiments anciens : tel est l'objectif du concours lancé par le Parc. Il est ouvert à tous les habitants du territoire ainsi qu'aux entreprises et collectivités ayant remis en état un bâtiment au cours des dix dernières années. Il donnera

l'occasion de partager de bonnes pratiques en termes d'efficacité énergétique, de confort, de coût, de qualité architecturale du bâti, etc. **Inscriptions jusqu'au 30 septembre** sur le site www.pnr-armorique.fr, ou sur un bulletin papier à demander au Parc. **À gagner : entre autres, un séjour dans un Parc naturel français !**



Pierre Alexandre,

Architecte des Bâtiments de France, chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine du Finistère

■ **Comment sensibiliser le public à l'importance du paysage environnant dans tout projet d'habitation ?**

Le paysage ne se résume pas au beau panorama que nous allons admirer en vacances, il est notre cadre de vie de tous les jours : rural, urbain, périurbain, littoral, etc., et donc une donnée incontournable dans tout projet d'habitation. Chaque projet constitue un petit morceau du paysage, sorte de tache de couleur du tableau d'un peintre, qui va l'améliorer ou le dégrader. Les nouvelles habitations doivent s'harmoniser avec la palette existante. Nous avons tous une très grande responsabilité, nous sommes acteurs du paysage.

■ **Quels éléments sont à prendre en compte pour élaborer son projet d'habitation ?**

Il faut penser à mille choses ! Un bon projet, ça commence par un bon programme, avec des besoins précisément analysés. Le choix du terrain ? S'il y a des enfants, la distance par rapport aux écoles et aux lieux d'activités est capitale. La surface des pièces ? S'affranchir des surfaces types des catalogues de constructeurs et, selon sa manière de vivre, privilégier par exemple une grande cuisine, sorte de pièce à vivre, et en contrepartie, faire la chasse à tous les couloirs et espaces inutiles. L'implantation et l'orientation ? Essentielles. Le plus beau des projets ne pourra contrebalancer un cadre de vie déprécié. Dans la mesure du possible, l'appui d'un architecte est toujours fructueux.

■ **Quel est le rôle de conseil des architectes des bâtiments de France ?**

Mon service consacre en moyenne vingt-cinq heures hebdomadaires aux porteurs de projets sur des sites avec un enjeu patrimonial particulier, participant ainsi à l'amélioration de la qualité des réalisations, notamment dans le Parc naturel régional d'Armorique. Nous nous réjouissons également de la création d'un Conseil pour l'architecture, l'urbanisme et l'environnement (CAUE) dans le Finistère.

Petra eo an dremmvro ? Diwar betra 'vez savet ? Penaos ez a en-dro ?
Penaos 'c'hellomp deskrivañ an dremmvro en-dro deomp ?
161 skoliad war ar Park o deus savet ar goulennou-se (ha meur a hini ouzhpenn)
e-pad bloavezh-skol 2013-2014 en ur labourat war ar raktres-labour
"Emaomp holl oberourien hon dremmvroioù !"

Emaomp holl oberourien hon dremmvroioù



Tous acteurs de nos paysages !

Qu'est ce que c'est le paysage ? De quoi est-il fait ? Comment fonctionne-t-il ? Comment décrire le paysage qui m'entoure ? 161 élèves du Parc d'Armorique se sont posé ces questions (et bien d'autres encore) pendant l'année scolaire 2013-2014 en participant au projet « Tous acteurs de nos paysages ! »

4 écoles ont répondu à ce projet proposé par le Parc d'Armorique :

Regroupement Pédagogique Intercommunal de Brennilis, Loqueffret, La Feuillée

Thème : Décrire, représenter et comprendre les paysages et le bocage

École Diwan de Commana

Thème : Découverte et lecture des paysages de Commana

École Saint Joseph de Guerlesquin

Thème : Guerlesquin en noir et blanc, découverte des paysages de Guerlesquin par la photographie

École Lucie Aubrac de Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h

Thème : Les paysages du bassin versant, de la source à l'estran.

4 skol o deus kemeret perzh d'ar raktres kinniget gant Park Arvorig :

Kenstrollad pedagogel etrekumunel Brenniliz, Lokeored, Ar Fouilhez

Tem : Deskrivañ, reiñ da welet ha kompren an dremmvroioù hag ar c'harzhaoueg

Skol Diwan Kommanna

Tem : Penaos displegañ ha dizoleiñ dremmvroioù Kommanna

Skol Sant Jozeb Gwerliskin

Tem : Gwerliskin e gwenn ha du, dremmvro Gwerliskin dizoloet dre al luc'hskeudennou.

Skol Lucie Aubrac Pont-ar-Veuzenn

Tem : Dremmvroioù an diazad doureier diouzh an eien betek an aod vev



An holl skolidi o deus kemeret perzh a zo bet pedet d'en em gavout e domani Menez-Meur d'ar 6 a Vezheven evit kinnig o labourioù, degemer o frizioù ha kemer perzh barzh ur redadeg-reteriñ.

Tous les élèves qui ont participé à ce projet se sont retrouvés le 6 juin au domaine de Menez Meur pour présenter leurs travaux, recevoir leurs prix et participer à une course d'orientation.

Une fédération pour les races domestiques bretonnes

Bretonne Pie Noir, Porc blanc de l'Ouest, mouton d'Ouessant... ces races ne vous sont sans doute pas étrangères. Et pourtant, elles ont frôlé l'extinction. Elles sont 11 races de Bretagne à connaître aujourd'hui un réel renouveau.

Les races bretonnes, parmi lesquelles on compte les vaches Bretonne Pie Noir, Armoricaine, Froment du Léon, les moutons d'Ouessant, Belle-lle et Landes de Bretagne, la chèvre des fossés, le porc blanc de l'Ouest, la poule Coucou de Rennes ou l'abeille noire d'Ouessant, constituent l'une des richesses de la biodiversité au même titre que les espèces sauvages. Elles ont failli disparaître dès la révolution agricole puis à l'heure de l'agriculture productiviste d'après-guerre. Il ne restait par exemple que 310 vaches bretonnes Pie Noir en 1976. Leur sauvegarde est un enjeu à la fois culturel, biologique, gastronomique et économique.

De la conservation à la valorisation

Le Parc d'Armorique est engagé depuis les années 1990 dans la conservation des races domestiques bretonnes aux côtés des éleveurs réunis en associations. Le Domaine de Menez Meur à Hanvec est le fer de lance de cette mission : toutes les races de vaches, moutons, chèvres et porcs y sont élevées en vue de leur diffusion vers des élevages et présentées au public.

La plupart d'entre elles connaissent aujourd'hui un regain d'intérêt et certaines trouvent de plus en plus

leur place dans des systèmes de production économiquement viables. Les éleveurs et professionnels qui font le choix des races locales bretonnes, travaillent dans le respect de leur environnement, tout en cultivant la différence culturelle régionale. La majorité d'entre eux fonctionne en circuit court : ils produisent, transforment et commercialisent leurs produits à la ferme ou sur les marchés locaux.

En 2011, les éleveurs des 11 races bretonnes se sont rassemblés pour créer la Fédération des races de Bretagne afin d'ouvrir de nouvelles perspectives pour une agriculture bretonne moderne et diversifiée, respectueuse des bêtes, des hommes et de l'environnement. La Fédération mutualise leurs actions de promotion, de transmission de savoir-faires et d'appui aux éleveurs. Elle travaille en partenariat avec le Parc d'Armorique qui poursuit aujourd'hui son action conservatoire et pédagogique au Domaine de Menez Meur, tout en continuant à expérimenter la gestion des espaces naturels par le pâturage des races locales et en initiant de nouvelles actions tournées vers la biodiversité végétale.

Pour en savoir plus :
www.races-de-bretagne.fr

Porc blanc de l'Ouest



Coopération internationale

Après un premier échange avec Madagascar en 2011, le Parc poursuit son engagement à l'international. Fin 2013, une délégation du PNR d'Armorique s'est rendue au Chili, sur l'île de Chiloé, afin d'accompagner un projet local de création d'un espace de type Parc naturel régional.

Le secteur nord-ouest de la grande île de Chiloé, au Chili, bénéficie d'un fort potentiel touristique et d'une biodiversité exceptionnelle, actuellement menacés. C'est pourquoi les acteurs chiliotes, institutionnels et privés, travaillent à la mise en place d'un projet baptisé "Paysage de Conservation", qui vise à concilier les activités économiques, les actions de conservation de la nature et de valorisation des patrimoines de l'île. D'autres expériences similaires se développent ailleurs dans le pays.

Les liens étroits existent entre ce modèle de gestion et celui des Parcs naturels régionaux Français. Le Conseil général du Finistère, qui conduit un programme de coopération avec l'île de Chiloé, a donc sollicité le Parc d'Armorique pour l'envoi d'une délégation sur place. Celle-ci, composée d'une élue et d'un technicien du Parc, s'est rendue au Chili en décembre 2013.



Margot Borgne, élue du Parc, en compagnie d'un groupe scolaire de Dalcahue

Alliant rencontres protocolaires, visites de terrains et ateliers thématiques, cette semaine a été riche en enseignements autant pour les acteurs chiliotes que pour les représentants du Parc. La coopération entre Chiloé, le Parc d'Armorique et le Conseil général du Finistère devrait se poursuivre par le biais d'une convention de partenariat.

La Marque Parc



Le logo du Parc sur un gigot, cela vous semble incongru ? Et pourtant depuis 2012, la marque « Produit du Parc naturel régional d'Armorique » estampille la viande d'agneaux nés et élevés sur le Parc. Une marque « Accueil du Parc » devrait bientôt voir le jour. Découverte.

La marque « Parc naturel régional » est une marque collective déposée que chacun des 48 Parcs naturels régionaux français peut attribuer à des produits, services ou savoir-faire qui participent au développement durable de son territoire. La marque attribuée à ces produits et services ne constitue pas un signe officiel de qualité au même titre qu'une AOP (Appellation d'Origine Protégée), un Label Rouge ou un produit AB (Agriculture Biologique). Néanmoins, les produits qui en sont bénéficiaires de la marque « Parc naturel régional », doivent justifier de critères précis définis dans un cahier des charges (charte produit).

Des valeurs partagées

L'Agneau est le premier produit marqué par le Parc naturel régional d'Armorique. La marque regroupe aujourd'hui 5 éleveurs et 7 distributeurs qui proposent en vente directe ou dans leurs commerces des agneaux nés, élevés et engraisés dans des exploitations situées sur le territoire du Parc d'Armorique. Cette démarche de marquage se poursuit en 2014 avec la mise en place d'une marque « Accueil du Parc naturel régional d'Armorique ». Elle sera attribuée à des professionnels du tourisme - hébergeurs, restaurateurs, structures d'accueil, accompagnateurs, etc. - qui exercent leur activité dans le Parc. Le point commun entre ces deux marques ? Une démarche qualitative et des valeurs fondamentales défendues par les adhérents :

- **le lien au territoire :** le bénéficiaire exerce son activité à l'intérieur du Parc, s'engage à faire découvrir le territoire et son patrimoine à ses clients, il travaille avec des matières premières locales et d'autres acteurs locaux.
- **la dimension humaine :** les produits, les services sont ancrés sur le territoire, en lien avec ses patrimoines. La « main » de l'homme reste prépondérante dans l'activité. L'accueil est personnalisé, partagé et pédagogique.
- **un environnement préservé et valorisé :** les services proposés, les procédés d'élevage, de production respectent l'environnement, les paysages et participent à leur entretien.

En choisissant ces produits, prestations et savoir-faire, vous favorisez des entreprises locales et artisanales qui revendiquent un savoir-faire, un accueil de qualité, un attachement fort au territoire et au respect de l'environnement.

Pour en savoir plus sur la marque : www.pnr-armorique.fr > rubrique « Découvrir »

Natura 2000
en Rade de Brest

De la concertation à l'action

Le fond de la rade de Brest est le siège de deux sites Natura 2000. Le Parc d'Armorique en assure l'animation en partenariat avec Brest métropole océane. Après un travail approfondi de concertation locale, les actions de préservation vont débiter.

Le programme européen Natura 2000 privilégie une gestion des milieux naturels et des espèces basées sur la concertation qui se concrétise par des actions de protection réalisées volontairement. Sur chaque site Natura 2000, un comité de pilotage rassemble à la même table les acteurs locaux : élus, associations, agriculteurs, entreprises, chasseurs, etc. Ensemble, ils élaborent un Document d'Objectifs (DOCOB par site) qui fixe les objectifs de protection sur ce site en tenant compte des préoccupations économiques et sociales locales. Le DOCOB des sites de la Rade de Brest a été validé en février 2014, les actions prévues dans ce document vont donc pouvoir être enclenchées.

Quelques exemples d'actions

La pêche est l'une des activités principales de la Rade. Dans le domaine de la pêche à pied, le Parc va s'attacher à mieux connaître cette pratique et à sensibiliser les pêcheurs à la fragilité du milieu naturel ainsi qu'à la réglementation en vigueur, notamment en développant des outils d'information avec Brest métropole océane. Concernant la pêche professionnelle, une étude va être lancée en partenariat avec le Comité départemental des pêches pour tenter d'évaluer les interactions de la pêche à la praire sur les bancs de maërl. Les acteurs du nautisme, quant à eux, pourront bénéficier de formations, dispensées par le Parc d'Armorique, sur les enjeux patrimoniaux de la Rade de Brest.

Il ne faut pas oublier non plus les actions relatives à la faune et la flore. La lutte contre les espèces invasives se poursuit sur l'estran, avec la mise en place d'un plan de lutte contre la spartine, et en milieu forestier en partenariat avec la Fédération Française de randonnée et l'Office National des Forêts. La loutre et les Chauves-souris vont faire l'objet d'un inventaire, une colonie de Grands Rhinolophes a d'ailleurs été découverte dans un tunnel ouvert par l'École navale de Lanvéoc.

Pour s'informer sur le programme
Natura 2000 en rade de Brest :

Agathe Larzillière, Chargée de mission Natura 2000
au PNR d'Armorique - Tél. 02 98 81 16 53 -
agathe.larzilliere@pnr-armorique.fr





Le marché des saveurs



Nuit de la chauve-souris



Trophée du Sanglier d'Or

Agenda

Vos rendez-vous

De juin à décembre, les dates à noter dans vos agendas. Pour en savoir plus sur ces événements (programme complet, horaires, tarifs) : > www.pnr-armorique.fr

29 JUIN

Concours de musique et danses bretonnes

Trophée du sanglier d'or et concours de gavotte au Domaine de Menez Meur à Hanvec

DE JUILLET À AOÛT

Le Marché des saveurs et des créateurs

Tous les vendredis sur la place du Faou, venez découvrir les producteurs et artisans du Parc d'Armorique. De 16h à 19h.

À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET

Exposition à l'écomusée du Niou

« Ils naviguaient au long cours, portraits d'hommes d'Ouessant »

DU 1^{ER} AU 3 AOÛT

Animations spéciales « nuit des étoiles »

au Musée des phares et balises et à l'écomusée du Niou

16 AOÛT

Les arts numériques

s'invitent au phare du Créac'h à Ouessant

DU 2 AU 6 JUILLET

Colloque 2014

du Groupe d'Étude des Tourbières en Bretagne Ti Menez Are à Brasparts

DE JUILLET À SEPTEMBRE

Les Veillées du Parc

Rendez-vous incontournables pour découvrir les différentes formes traditionnelles de la culture bretonnes (chants, danses, musiques, théâtre...)

DIMANCHE 27 JUILLET

L'Abeille Noire d'Ouessant... toute une histoire !

Munis de combinaisons, vous partirez au plus près du rucher de Menez Meur en compagnie des apiculteurs de l'Association du Conservatoire de l'Abeille Noire Bretonne. Domaine de Menez Meur - Hanvec

SAMEDI 23 AOÛT

Nuit de la chauve-souris

Batbox à la main, un spécialiste vous apprendra à décrypter les cris des chauves-souris le soir venu. Domaine de Menez Meur - Hanvec

13 ET 14 SEPTEMBRE

Journées du patrimoine

Rendez-vous dans les musées et maisons à thème du réseau du Parc : Domaine de Menez Meur, Écomusée du Niou, Musée des Phares et Balises, Écomusée des Monts d'Arrée, Musée de l'Ancienne abbaye de Landévennec

3 OCTOBRE

Journées de la réserve de Biosphère

des îles et de la mer d'Iroise rencontres, tables rondes et visites sur l'île de Molène.

À PARTIR DE SEPTEMBRE

Les Armorikales - 4^e saison

Des animations mensuelles gratuites pour découvrir le Parc de manière insolite. Programme complet disponible à partir du mois de septembre sur www.pnr-armorique.fr

JUSQU'AU 31 OCTOBRE

Phare du Créac'h : 150 ans d'éclat

Exposition au musée des Phares et Balises à Ouessant.

Lire...

Fars bretons et kig-ha-farz

Patrick Hervé, spécialiste des pratiques culinaires bretonnes, nous livre les résultats d'années de recherches sur les fars et les farz. Il nous entraîne dans un véritable tro-Breizh (tour de Bretagne) culinaire qui révèle l'extraordinaire diversité des recettes nées des ressources des terroirs et de l'inventivité des paysannes qui ont toujours su composer avec leur environnement. Pour ne pas rester sur sa faim, l'auteur propose 50 recettes originales, faciles à réaliser. Par Patrick Hervé – Editions Skol Vreizh – Prix public : 12 €



« Ratata, 'lâr ma c'hazh »

Dans le sillage des randonnées « Ribambelle & Ritournelles » proposées par l'association Addes, la chanteuse Katell Kloareg, accompagnée à la guitare par Fred Boudineau, propose sur ce CD un éventail de comptines qui ont bercé son enfance et sa vie de jeune maman entre Bretagne et Pays de Galles. Ce mélange de chansons en gallois, breton, français et anglais, sur le thème des animaux, ravira petits et grands enfants. Un très beau livret illustré accompagne le CD. 15 € - infos et points de ventes sur <http://www.arree-randos.com>



Vu sur internet

Plus d'animations sur le site du Parc !

Pendant l'été et jusqu'à l'automne, les musées et maisons à thème du réseau du Parc naturel régional d'Armorique vous proposent un large choix d'activités et de sorties qui raviront les plus petits comme les plus grands. Retrouvez le calendrier complet des animations sur le site www.pnr-armorique.fr à la rubrique « Agenda ».

> idées de sorties



La voie verte Morlaix-Carhaix

A l'est du Parc naturel régional d'Armorique, la voie verte Morlaix-Carhaix emprunte une ancienne ligne de chemin de fer. Cet itinéraire, spécialement aménagé pour les déplacements doux, offre de nombreuses possibilités de découverte en famille.

L'ancienne voie ferrée reliant Morlaix à Carhaix est devenue une voie verte, aménagée à l'écart de la circulation motorisée et dédiée aux déplacements dits « doux » comme la marche à pied, le vélo, le cheval ou encore le jogging. Les aménagements de cet itinéraire (pentes, revêtements, mobilier de repos) offrent des conditions idéales pour une pratique conviviale et accessible au plus grand nombre de ces activités.

Une portion de la voie verte Carhaix-Morlaix est située dans le Parc d'Armorique. Elle traverse les communes de Plougonven, Le Cloître-Saint-Thégonnec, Scrignac, Berrien, Huelgoat et Locmaria-Berrien et vous permettra de découvrir en famille leurs paysages et leur patrimoine, notamment les anciennes gares situées sur le parcours.

Si vous préférez les rênes au guidon...

A la gare de Locmaria-Berrien justement, on ne prend plus le train mais la calèche. L'entreprise « À l'Ouest, roulottes et calèches », installée dans l'ancienne gare, propose des roulottes et des calèches à la location pour une journée, un week-end ou une semaine. Une façon originale de sillonner la voie verte au rythme du cheval de trait.

Plus d'informations sur :

> www.finisteretourisme.com
> konkouest.free.fr

Kig Salaün, charcuterie traiteur à Hanvec

Installé au bourg d'Hanvec, dans des locaux rénovés par la Communauté de communes de Landerneau Daoulas, Anthony Salaün a ouvert son enseigne de charcuterie-traiteur « Kig Salaün » en 2012. Il propose dans son commerce de la charcuterie et des plats préparés « maison » ainsi que de la viande fraîche de porc sur paille et de mouton, provenant d'élevages locaux situés à Lopérec et Sizun. C'est d'ailleurs grâce à sa collaboration avec Michel Paul, éleveur d'agneau à Sizun, qu'il bénéficie de la marque « Produit du Parc naturel régional d'Armorique ». Parmi les spécialités d'Anthony : la saucisse sèche Kigounette, le jambon, le pâté de ferme et les coquilles Saint-Jacques à la Bretonne.

Contact : 02 98 20 15 36
anthony.salaun@hotmail.com

- **Ingrédients**
- 800 g d'agneau (épaule, collier, poitrine)
 - 200 g de lardons
 - 1 oignon
 - 4 pommes de terre
 - 3 navets
 - 2 carottes
 - 1 poireau
 - ½ litre de Bière bretonne
 - 1 cube de bouillon



Recette de la Marmite Celtique

Anthony revisite l'irish stew et vous propose cette recette pour accommoder l'agneau du Parc.

- Faire revenir la viande dans un peu de beurre.
- Une fois qu'elle a coloré, la fariner.
- Ajouter les lardons et les légumes par-dessus, sauf les pommes de terre.
- Couvrir avec la bière.
- Ajouter le cube de bouillon délayé dans 1/2 litre d'eau.
- Laisser mijoter 1 heure.
- Ajouter les pommes de terre et laisser cuire encore une heure.
- Si vous trouvez la préparation trop amère, vous pouvez ajouter 1 à 2 cuillères de cassonade.
- Servir la marmite celtique avec une bière.



Le sac à dos aventure

Une autre façon de découvrir le domaine de Menez Meur et l'île d'Ouessant à partir de l'écomusée du Niou !

Partez en famille à la découverte du Domaine de Menez Meur à Hanvec et de l'écomusée du Niou à Ouessant, équipés du sac à dos aventure. Boussole, carte, indices... il contient tout le nécessaire pour vous guider dans un jeu de piste qui vous mènera droit au trésor de Menez Meur ou vous dévoilera les secrets d'une île façonnée par les vents.

> Dès 7 ans. Disponible le temps de la visite gratuitement à l'accueil (un par famille)

Pour en savoir plus :

> **Domaine de Menez Meur** - Tél. : 02 98 68 81 71
domaine.menez.meur@pnr-armorique.fr

> **Écomusée du Niou** - Tél. : 02 98 48 86 37
musée.niou@pnr-armorique.fr